

Bibliographie

- ANSCOMBRE, J.-C. (1983) : « Pour autant, pourtant (et comment) : à petites causes, grands effets », *Cahiers de linguistique française*, N° 5, pp. 37-84.
- ANSCOMBRE, J.-C., DUCROT, O. (1977) : « Deux mais en Français ? », *Lingua*, N° 43, pp. 23-40.
- AURICCHIO, A., MASSERON, C., FERRIN-SCHIRMER, C. (1992) : « La polyphonie des discours argumentatifs », *Pratiques*, N° 73, pp. 7-50.
- CHAROLLES M. (1980) : « Les formes directes et indirectes de l'argumentation », *Pratiques*, N° 28, pp. 7-43.
- (1986) : « La gestion des orientations argumentatives dans une activité rédactionnelle », *Pratiques*, N° 49, pp. 87-99.
- COLTIER, D., MASSERON, C., VINSON, M.-C. (1987) : « Un cycle d'apprentissage sur la réfutation en classe de 3^e », *Pratiques*, N° 53, pp. 39-58.
- DUCHROT, O. (1980) : *Les mots du discours*, Minuit, Paris.
- (1980) : « Analyses pragmatiques », *Communications*, N° 32.
- DUCHROT, O., VOET, C. (1978) : « De magis à mais : une hypothèse sémantique », *Revue de linguistique romane*, N° 171-172, pp. 317-341.
- DUPRIEZ, B. (1980) : *Gradus, Les procédés littéraires* (Dictionnaire), éd. 10/18
- FAYOL, M. (1986) : « Les connecteurs dans les récits écrits : Etude chez l'enfant de 6 à 10 ans », *Pratiques*, N° 49, pp. 101-113.
- GARCIA, C. (1980) : « Argumenter à l'oral, de la discussion au débat », *Pratiques*, N° 28, pp. 95-124.
- LEARD, J.-M. (1987) : « La syntaxe et la classification des conditionnelles et des concessives », *Le Français Moderne* (55^e année), N° 3/4, pp. 158-173.
- LUSCHER, J.-M. (1988-89) : « Signification par l'opérateur sémantique et inférence par le connecteur pragmatique, l'exemple de mais », *Sigma*, N° 12-13, pp. 233-253.
- MARTIN, R. (1982) : « Relation concessive et univers de croyance », *Modèles Linguistiques*, IV, 2, pp. 27-39.
- MOESCHLER, J. (1989) : *Modélisation du dialogue, représentation de l'inférence grammaticale*, Hermès.
- MOESCHLER, J., de SPENGLER, N. (1982) : « La concession ou la réfutation interdite, approches argumentative et conversationnelle », *Cahiers de Linguistique Française*, N° 4, pp. 7-36.
- OLERON, P. (1987) : *L'argumentation*, PUF, Paris (2^e édition).
- PERELMAN, C., OLBRECHTS-TYTECA, L. (1988) : *Traité de l'argumentation*, Edition de l'Université, Bruxelles (5^e édition).
- PLANTIN, C. (1978) : « Deux mais », *Semantikos*, vol. 2, N° 2-3, pp. 89-93.
- (1989) : *Argumenter, De la langue de l'argumentation au discours argumenté*, CNDP, Paris.
- (1990) : *Essais sur l'argumentation*, Kimé, Paris.
- REICHLER-BEGUELIN, M.-J. (1990) : « La connexion logique et argumentative en français : typologie des anomalies et source des jugements normatifs », in W. Sattekorn (éd), *Sprachnorm und Sprachnormierung, Deskription, Praxis, Theorie*, Actes du Colloque d'Osnabrück, mars 1989, Wilhelmshof, Gottfried Eger Verlag (Pro Lingua Band 7), pp. 85-101.
- (1992) : « L'approche des "anomalies" argumentatives », *Pratiques*, N° 73, pp. 51-78.
- RIVARA, R. (1981) : « Mais, le But anglais et les subordonnées de concession », *Sigma*, N° 6, pp. 45-56.
- ROULIER, E. et alii (1987) : *L'articulation du discours en français contemporain*, Peter Lang, Berne, (2^e édition).
- VIGNER, G. (1975) : *Ecrire pour convaincre*, Hachette.
- (1991) : *Perspectives, cours de perfectionnement*, Hachette Français langue étrangère.

DE L'EXPLOITATION DE QUELQUES CONNECTEURS REFORMULATIFS DANS LA GESTION DES ARTICULATIONS DISCURSIVES

Corinne ROSSARI

INTRODUCTION

Il est frappant de constater l'absence de l'usage des connecteurs reformulatifs dans les rédactions d'étudiants. Sur trente-six copies d'étudiants en première année de faculté des Lettres, où l'exercice consistait à articuler un certain nombre de mouvements discursifs en donnant une orientation argumentative inverse de celle du texte original, aucune n'est pourvue d'un connecteur dit reformulatif. Je reviendrai sur l'explicitation de cette dénomination par la suite.

A partir de ce constat, j'aimerais montrer en quoi la capacité d'exploitation de ces connecteurs aurait pu permettre à l'étudiant d'éviter certaines maladroites au niveau de la gestion de la cohésion discursive (1). A ces fins, je commencerai par relever des cotextes où l'emploi d'un de ces marqueurs aurait amélioré certaines articulations discursives, puis je proposerai une description sommaire du fonctionnement sémantico-pragmatique des connecteurs susceptibles d'être employés, description qui permettra de saisir les raisons de l'appropriété de ces marqueurs dans les copies examinées.

Les marqueurs les plus appropriés pour intervenir dans le cadre de ces opérations sont ceux qui ont été classés dans Rossari (1990) dans le sous-type d'opération de reformulation dit de distanciation. On trouve à l'intérieur de ce sous-groupe des locutions comme *de fait, en fait, en réalité, de toute façon, de toute manière* et on peut également y intégrer la locution *quoi qu'il en soit*. Je limiterai donc mon analyse à l'inexploitation de ce sous-groupe de marqueurs.

(1) J'entends cohésion au sens de CHAROLLES (1986), à savoir tout ce qui concerne « les marques de relation entre énoncés ou constituants d'énoncés » (p. 53).

1. ANALYSE DES TRAVAUX D'ÉTUDIANTS

Le corpus de travaux sur lequel se base mon analyse consiste en des rédactions d'étudiants auxquels il a été donné la consigne suivante :

« Réécrivez le passage en adoptant une orientation argumentative favorable au nouveau clip et en accordant quelques concessions aux détracteurs du nouveau clip. »

Le texte de départ est un extrait d'un article écrit par A. Rémond :

« Dans le cadre du relouage de la chaîne, Jean-Michel Gaillard, le patron d'icelle, a décidé de blackbouler la pomme. Qu'on ne se méprenne pas, hein : je n'ai rien d'un fanatique de la pomme. Une poire, une cerise, un ananas, tout ce qu'ils veulent, ça m'est complètement égal. Du moment que ça soit malin, pas trop moche, pas trop bête et discret. Là, le type chargé du relouage, il a choisi la danse classique. Un couple qui fait un genre de figure, façon *Lac des cygnes*, demi-tour enlacé, pose alanguie, certifié de peinture spéciale flou artistique à la David Hamilton. Résultat : on dirait un motif de papier peint d'un hôtel de sous-préfecture laissé en l'état depuis cinquante ans.

Voulez-vous que je vous dise le fond de ma pensée ? C'est niais. Mais niais à un point que plus niais c'est pas possible. Ou alors en le faisant vraiment exprès. »
(A. Rémond, *Télérama*, N° 2135, décembre 1990)

Les copies d'étudiants sont retranscrites en annexe. J'en ai sélectionné six en fonction des conséquences préjudiciables que le non usage de ces connecteurs exerce sur la cohésion du texte. Seules les fautes d'orthographe ont été corrigées.

Les deux principaux défauts que l'emploi de ces connecteurs aurait pu permettre d'éviter sont : les suremploi des connecteurs contre-argumentatifs (2) et la brutalité de certaines transitions discursives. Le premier de ces défauts est dû en partie à la consigne qui requiert le respect de quelques mouvements concessifs.

L'usage récurrent de connecteurs contre-argumentatifs est particulièrement manifeste dans les copies (1) et (2). Dans la copie (1), l'étudiant emploie trois connecteurs contre-argumentatifs (*certes*, une fois et *cependant*, deux fois). Quant à la copie (2), on peut y relever cinq marques de contre-argumentation sur dix lignes de texte : *il est vrai*, *pourtant*, *malgré*, *mais*, *toutefois*. La correction suivante dans l'avant-texte de (1) peut permettre la substitution du connecteur en *réalité* au connecteur *cependant* qui est utilisé pour la seconde fois :

(1) « Ce pas vers la culture peut passer pour une vision très conformiste de la danse. *En réalité*, elle est mise en valeur dans un flou très artistique : [...] »

Sans supprimer toutes les maladresses d'écriture, le remplacement de *cependant* par *en réalité* permet d'atténuer la lourdeur expressive due à la répétition du connecteur contre-argumentatif. En outre, le lien marqué par *en réalité* (que l'on définira par la suite) semble plus approprié que celui marqué par *cependant* :

(2) La terminologie adoptée pour qualifier la fonction des connecteurs est issue du cadre théorique développé dans ROULET *et alii* (1985). Dans cet ouvrage, les connecteurs argumentatifs sont divisés en différentes sous-catégories selon qu'ils marquent un argument, une conclusion ou un contre-argument. Les premiers sont appelés connecteurs argumentatifs au sens étroit du terme, les seconds, connecteurs consécutifs, et les troisièmes, connecteurs contre-argumentatifs (qu'ils marquent le constituant fonctionnant comme le contre-argument ou la conclusion de ce contre-argument).

on comprend difficilement en quoi l'état de choses selon lequel le clip donne une vision très conformiste de la danse est un contre-argument au fait qu'il est mis en valeur dans un flou très artistique. La maladresse de l'ensemble du mouvement discursif est aussi due au mésemploi de *cependant* dans le cotexte.

Le lien, marqué par *en réalité* semble également plus approprié que celui assuré par *cependant* en (6) où l'usage de cette locution à la place du connecteur ne requiert cette fois aucune rectification de l'avant-texte :

(6) « Celle-ci semble correspondre idéalement aux demandes. Tout le monde s'accorde à penser que la danse classique allie parfaitement discrétion et beauté. *En réalité*, l'exécution proprement dite est beaucoup moins réussie. [...] »

Toutefois l'emploi de *cependant* n'occasionnant pas une récurrence excessive des marques de contre-argumentation, il semble mieux s'intégrer dans le cotexte qu'en (1).

On constate donc que, même lorsque le contexte environnant est compatible et en outre plus adéquat avec l'usage d'une locution telle que *en réalité*, c'est le connecteur contre-argumentatif *cependant* qui est choisi et ce, à mon sens, parce que son usage est plus familier que celui de la locution *en réalité*. Les connecteurs contre-argumentatifs sont, de manière générale, beaucoup plus facilement employés que les reformulateurs, même dans les cas où l'emploi de ces derniers n'exige aucune modification de contenu. Preuve en est la copie (2) dans laquelle, comme déjà observé, sont utilisées cinq marques de contre-argumentation, dont deux l'une à la suite de l'autre. La maladresse expressive de cette copie est, d'ailleurs, particulièrement manifeste dans les dernières lignes où le connecteur contre-argumentatif *toutefois* suit de très près le connecteur *mais*. Bien que cette redondance de connecteurs possédant la même fonction soit parfaitement évitable, sans qu'aucun changement quant au contenu des actes ne soit requis (il suffit de replacer *toutefois* par le connecteur reformulateur *quoi qu'il en soit*), l'étudiant n'a pas su, ou tout simplement n'a employé ce marqueur, faute de l'avoir intégré dans son corpus de marques de cohésion. Par la suite, on verra les raisons qui font que *quoi qu'il en soit* est parfaitement naturel dans ce cotexte.

(2) « Mais je suis d'accord que cela renvoie à un papier peint quelconque. *Quoi qu'il en soit*, on ne peut pas considérer que le clip soit niais car il a demandé beaucoup de travail et il a tout de même été bien pensé. »

Dans les copies (3), (4) et (5), l'usage de connecteurs reformulateurs est également compatible avec le cotexte tel qu'il a été produit par l'étudiant. Il permet de pallier le deuxième défaut mentionné, à savoir la brutalité de certaines transitions énonciatives, en atténuant la rupture thématique occasionnée par ces transitions, et en outre, dans deux rédactions, en amenant la suppression de l'usage de formules stéréotypées désémanées venant alourdir le texte.

Dans le copie (4), l'insertion du connecteur *de toute façon* donne la possibilité à l'étudiant d'éviter l'emploi de l'expression « Pour en conclure, je me permets de signaler que... », qui n'a d'autre fonction que d'atténuer la rupture thématique que provoque le jugement de valeur personnel exprimé dans le dernier énoncé (jugement de valeur qui vient rétroactivement disqualifier l'utilité du mouvement argumentatif qui précède), d'où l'effet de rupture. L'emploi de la locution *de toute*

façon rend, de par ses propriétés sémantico-pragmatiques, la rupture moins incongrue tout en permettant la suppression de cette formule stéréotypée :

- (4) « [...] mais on peut aussi remarquer que les couleurs sont très harmonieuses et sont très agréables à regarder.
De toute façon, dans la vie, il est très difficile de plaire à tout le monde et les gens qui critiquent existent et continueront à exister mais cela fait partie de la communication, non ? »

C'est à nouveau l'articulation entre le débat argumentatif et le jugement personnel qui pose un problème dans les copies (3) et (4) : l'étudiant utilise la locution *en deux mots* pour réaliser cette articulation en (3) ; en revanche, en (5) aucun marqueur n'est utilisé. Une des particularités de certains connecteurs reformulateurs, dont *en fait*, est d'avoir des emplois que j'ai dénommés « em-brayeurs d'intervention » (3), à savoir de permettre au locuteur de présenter son énoncé comme ayant fait l'objet d'une opération de reformulation, même si le point de vue reformulé n'est pas exprimé dans le contexte immédiat, et de ce fait, paraît difficilement récupérable pour l'interpréter. Cela a l'avantage de présenter un énoncé comme rattaché à la situation d'énonciation, ce qui est utile pour introduire des énoncés qui ouvrent un dialogue ou, comme dans le cas présent, qui sont en rupture thématique avec l'avant-texte. Pouvant être utilisés dans ces cas, le connecteur *en fait* paraît plus naturel que la locution *en deux mots* dans la copie (3), et améliore la transition dans la copie (5) :

- (3) « Résultat, ce nouveau clip est plus recherché, il fait penser à une aquarelle. *En fait*, voulez-vous que je vous dise le fond de ma pensée, ce nouveau clip redonne à Antenne 2, une personnalité à part, un style différent ; c'est du bon travail ! »

- (5) « [...] convenons-en, nous avons besoin de ces clichés pour rêver, et ce cliché-là n'est-il pas un bon préambule au rêve publicitaire ? *En fait*, voulez-vous que je vous dise le fond de ma pensée ? C'est frais, c'est gai, c'est nouveau. Et croyez-moi, la TV en avait besoin ! »

Le parcours de ces quelques copies permet de mettre en relief les conséquences de l'exploitation de toute une classe de marqueurs qui sont les reformulateurs, inexploitation due uniquement à la non maîtrise de ces marques à des fins de gestion de la cohésion discursive, du moment où, mise à part la copie (1), leur usage ne suscite aucune modification quant au contenu des actes articulés par le connecteur. La description de cette sous-catégorie de marqueurs permettra ainsi de sensibiliser les étudiants à la fonction de ces connecteurs, et par conséquent, de leur donner plus de moyens pour gérer la cohésion de leur texte. Toutefois, avant de passer à cette description, je commencerai par rappeler les propriétés relatives à tous les marqueurs appartenant à la catégorie des reformulateurs (4).

- (3) Voir ROSSARI (à paraître) : « De fait, en fait, en réalité : trois marqueurs aux emplois inclusifs ».
(4) Par connecteurs reformulateurs, j'entends uniquement les connecteurs reformulateurs non paraphrastiques, dénomination proposée par ROULET (1987), pour les distinguer de la classe de marqueurs analysés par GÜLICH et KÖTTSCHI (1983) sous le nom de marqueurs de reformulation paraphrastique.

2. SPÉCIFICITÉS DES CONNECTEURS REFORMULATEURS

Selon Roulet (1991), les opérations de reformulation sont conçues comme un des différents types de fonction interactive pouvant intervenir entre les énoncés : ces fonctions peuvent être entre autres rituelles, thématiques, argumentatives, spatio-temporelles. La fonction interactive de reformulation se distingue des autres fonctions interactives et, en particulier, de celle d'argumentation par le fait qu'elle permet d'opérer ce que Roulet (1987) appelle un changement de perspective énonciative : le locuteur, suite à un premier mouvement discursif présenté comme autonome, en ajoute un second qui vient subordonner rétroactivement le mouvement discursif antécédent. Ce dernier est alors sujet à une interprétation rétroactive présentée dans le nouveau mouvement discursif. Cette réinterprétation varie suivant le type de perspective énonciative choisi par le locuteur. Il est signalé par le connecteur reformulateur qui introduit le nouveau mouvement discursif. Ainsi, chaque connecteur donnera lieu à une perspective énonciative différente. C'est donc l'analyse du fonctionnement sémantico-pragmatique de ces marqueurs qui permettra d'éclaircir les caractéristiques de la nouvelle perspective énonciative choisie. Comme la réinterprétation amenée par le connecteur peut aussi porter sur des éléments non exprimés linguistiquement, conformément à ce qu'on a pu constater à propos des enchaînements réalisés par *en fait*, il est préférable de parler d'enchaînement sur un état de la mémoire discursive exprimé linguistiquement ou non, plutôt que d'enchaînement sur un mouvement discursif (5).

Par ailleurs, ce qui distingue plus spécifiquement la fonction interactive de reformulation de celle d'argumentation concerne le mode d'actualisation : en effet, la reconnaissance d'une fonction interactive de reformulation semble plus directement liée à la présence d'un marqueur. Si l'on considère le dialogue fabriqué suivant,

- (1) A : — Comment as-tu trouvé le nouvel appartement de Christian ?

B : — Il est vraiment génial, il a un quatre pièces avec une vue magnifique sur la cathédrale et le jet d'eau, les pièces sont grandes et lumineuses. Il faut absolument que tu ailles le visiter.

on s'aperçoit que sans connecteur les actes discursifs qui constituent la réponse de B sont compris comme entretenant entre eux des fonctions interactives d'argumentation : le deuxième (*il a un quatre pièces... lumineuses*) est compris comme un argument pour le premier, et le dernier, comme la conclusion des deux autres actes. Cependant, rien n'empêche l'insertion d'un connecteur reformulateur pour introduire le dernier acte discursif :

- (1') B — [...] De toute façon / En tout cas / Quoi qu'il en soit / Enfin, il faut absolument que tu ailles le visiter.

Dans ce cotexte, l'insertion de ces locutions annule la fonction interactive d'argument à conclusion pour la remplacer par une fonction interactive de reformulation. L'insertion d'un connecteur reformulateur n'amène pas pour autant

- (5) Cette manière d'appréhender les enchaînements marqués par les connecteurs est issue de BERRENDONNER (1983).

systématiquement l'annulation d'une fonction interactive d'argumentation intervenant entre deux actes discursifs. Si l'on prend l'exemple fabriqué suivant,

(2) Je suis très fatiguée. Je n'irai pas au cinéma ce soir.

(2') Je suis très fatiguée. *En fait*, je n'irai pas au cinéma ce soir.

L'adjonction de *en fait* n'annule en aucun cas la fonction interactive d'argumentation à conclusion qui unit ces deux actes discursifs. Le connecteur reformulatif est alors compris comme enchaînant sur un point de vue resté implicite stocké dans la mémoire discursive du locuteur. Ce type d'enchaînement est particulièrement fréquent avec le connecteur *en fait*, qui, comme déjà signalé, peut aisément être utilisé pour renvoyer à des points de vue implicites. Quel que soit le type d'enchaînement marqué par ces connecteurs, on peut retenir de ces deux exemples que l'opération de reformulation qu'ils instaurent n'est perceptible que par leur présence. En revanche, l'insertion de connecteurs argumentatifs ne vient pas obligatoirement créer une relation qui n'existerait pas préalablement. Leur usage permet alors d'explicitier une relation que l'interprétant perçoit de toute façon. Il semble donc que la relation interactive de reformulation soit tributaire d'un marqueur fonctionnant comme déclencheur de cette relation, à la différence de la relation interactive d'argumentation. On peut par ailleurs noter que dans les exemples authentiques la suppression d'un marqueur de reformulation enchaînant sur un état de la mémoire discursive exprimé linguistiquement, entraîne une modification de la fonction interactive qui peut être envisagée entre les deux énoncés reliés :

(3) Il se servait même pas d'un mouchoir. A vrai dire, je sais même pas si ce taré en avait un. *En tout cas*, je l'ai jamais vu s'en servir. (J.D. Salinger, *L'attrape-cœurs*, Paris, Laffont, 1986, p. 44)

(4) On ne sait jamais si les filles elles veulent vraiment qu'on arrête ou si elles ont juste une frousse terrible, ou si elles vous disent d'arrêter pour que, si vous continuez, ce soit votre faute et pas la leur. *En tout cas*, moi j'arrête. (*Ibid.*, p. 107)

La suppression de *en tout cas* entraîne effectivement un changement de la fonction interactive attribuée à l'énoncé introduit par le connecteur dans ces deux exemples : ce dernier est compris comme un argument à l'appui de l'énoncé qui précède en (3), et comme une conclusion amenée par l'argument avancé dans l'énoncé antécédent en (4).

La reconnaissance d'une opération de reformulation semblant passer par la présence d'un marqueur susceptible de la déclencher, c'est donc uniquement à partir de l'analyse du fonctionnement sémantico-pragmatique de ces marqueurs que l'on pourra décrire les opérations de reformulation. Le classement des sous-types d'opérations de reformulation proposé dans Rossari (1990) est de ce fait motivé par le changement de perspective énonciative que ces marqueurs peuvent engendrer. Lorsque ce changement donne lieu à un effet semblable pour plusieurs de ces marqueurs, ils sont alors regroupés dans la même sous-catégorie d'opération de reformulation. Les descriptions qui seront proposées pour les marqueurs regroupés sous l'opération de distanciation, mettront en relief ce qui, dans le fonctionnement sémantico-pragmatique de ces marqueurs, permet de donner lieu à cet effet de distanciation.

3. DESCRIPTION DES CONNECTEURS SUSCEPTIBLES D'INTERVENIR DANS LES COTEXTES EXAMINÉS

L'effet de prise de distance provoqué par l'emploi de ces différents connecteurs n'est pas dû à une instruction qu'ils ont en commun, mais à diverses instructions, qui associées à l'emploi des connecteurs dans certains contextes donnent lieu à cet effet. Même entre connecteurs proches sémantiquement comme *de fait*, *en fait*, et *en réalité*, on constatera qu'ils possèdent des fonctions distinctes et par conséquent, des emplois spécifiques. Je commencerai par l'analyse de ces trois marqueurs, analyse qui permettra de mettre en relief à la fois ce qu'ils ont de commun et de particulier, puis je passerai à celle de *de toute façon* et *quoil qu'il en soit* dont le fonctionnement, tout en donnant lieu au même effet de distanciation, est sensiblement distinct.

3.1. De fait, en fait, et en réalité

Malgré la proximité sémantique qui unit ces trois marqueurs, il existe des contextes où ils ne peuvent être substitués les uns aux autres. Ces contextes peuvent être illustrés par les exemples suivants :

(5) Il a été longuement malade. *De fait*, il a raté ses examens.

(6) C'est un très bon film. *En fait*, ça vaudrait la peine qu'il reste plus longtemps à l'affiche.

(7) Jean prétend aimer Marie. *En réalité*, il se moque d'elle.

On remarque effectivement que *en réalité* ne peut être utilisé ni en (5), ni en (6) et que *en fait* est peu naturel en (5). En revanche, *de fait* est possible aussi bien en (6) qu'en (7) et *en fait* est aussi envisageable en (7). On est ainsi amené à constater que les emplois de ces trois locutions s'incluent les uns dans les autres. La description proposée pour chacun de ces marqueurs devra donc rendre compte du rapport inclusif qu'ils entretiennent au niveau de leurs emplois.

Sur la base de l'examen de contextes d'apparition aussi bien authentiques que fabriqués, j'ai proposé les trois descriptions suivantes :

EN RÉALITÉ

(i) Le locuteur présente son énoncé comme la reformulation d'un point de vue antérieur.

(ii) Le point de vue introduit par *en réalité* est présenté comme relevant directement de l'ordre du réel. Il en résulte que :

- il est forcément toujours compris comme établissant un état de chose nouveau et de ce fait doit être compris comme assumé par le locuteur ;
- il attribue rétroactivement le statut d'apparence au point de vue auquel il renvoie. Pour cette raison, une opposition entre ordre du réel et ordre des apparences doit toujours pouvoir être récupérée à partir du contexte si le point de vue auquel le marqueur renvoie ne contient pas de marque renvoyant à l'ordre des apparences.

Selon cette description, l'usage de *en réalité* oblige l'interprétant à reconstruire une opposition entre un point de vue relevant de l'ordre des apparences

et celui introduit par *en réalité*, qui relève de l'ordre du réel, puisqu'il est dit que *en réalité* permet d'assigner rétroactivement le statut d'apparence au point de vue auquel il renvoie. Si une telle opposition est facilement envisageable en (7) où le verbe *prétendre* permet d'associer rétroactivement l'état de chose « aimer Marie » à l'ordre des apparences, en (6) et (5), il est plus difficile de ramener le point de vue auquel le connecteur renvoie à l'ordre des apparences, car aucune marque linguistique ne légitime une telle réinterprétation.

EN FAIT

- (i) Le locuteur présente son énoncé comme la reformulation d'un point de vue antérieur.
- (ii) Le point de vue introduit par *en fait* est présenté comme établissant un fait nouveau. Il en résulte que :
 - il s'écarte toujours plus ou moins fortement du point de vue auquel il renvoie ;
 - il est indirectement présenté comme relevant de l'ordre du réel ce qui lui permet d'être légitime malgré son statut de fait nouveau ;
 - il doit être compris comme assumé par le locuteur.

A la différence de la description proposée pour *en réalité*, celle-ci indique que l'usage de *en fait* n'oblige pas l'interprétant à reconstruire une opposition. C'est pour cette raison que cette locution peut intervenir en (6), alors que *en réalité* est exclu. Cependant, s'il ne marque pas d'opposition, il marque un écart vis-à-vis du point de vue auquel il renvoie, écart dû au statut de fait nouveau qu'il attribue à l'état de chose évoqué dans le point de vue qu'il introduit. De la sorte, il ne peut intervenir dans des cotextes où l'état de chose évoqué dans le point de vue introduit par le connecteur est manifestement présenté comme connu. Comme en (5) l'énoncé introduit par *de fait* est dépourvu de marques modales, il est préférentiellement interprété comme exprimant un état de chose connu de l'interlocuteur, d'où la difficulté à employer *en fait* dans ce cotexte. Il suffit effectivement d'ajouter à cet énoncé une marque modale pour que l'état de chose évoqué puisse être interprété comme nouveau et que l'emploi de *en fait* soit naturel :

(5') Il a été longuement malade. *En fait*, je crois qu'il a raté tous ses examens.

DE FAIT

- (i) Le locuteur présente son énoncé comme la reformulation d'un point de vue antérieur.
- (ii) Le point de vue introduit par *de fait* est présenté comme un fait qui a déjà été établi. Il en résulte que :
 - il ne marque pas d'écart vis-à-vis du point de vue auquel il renvoie ;
 - il est indirectement présenté comme relevant de l'ordre du réel et donc comme bénéficiant de plus de crédit que le point de vue auquel il renvoie.

La description de *de fait* rend compte de l'élasticité d'emploi de ce marqueur. D'une part, l'attribution du statut thématique à l'énoncé qu'il introduit lui permet d'intervenir dans des cotextes purement confirmatifs où l'état de chose évoqué est manifestement connu de l'interlocuteur. D'autre part, l'assignation du statut de fait à l'état de chose évoqué dans l'énoncé qu'il introduit lui permet également d'intervenir dans des cotextes oppositifs à l'instar de *en réalité*. En effet, la particularité que ces trois connecteurs partagent est leur capacité à invoquer directement ou indirectement l'ordre du réel : *en réalité* l'invoque directement

alors que *en fait* et *de fait* sont susceptibles de l'invoquer par l'entremise de la notion de fait qui peut être considérée comme une partie intégrante de l'ordre du réel. L'introduction de tout état de chose entrant en opposition avec ceux évoqués dans le cotexte antécédent nécessite une légitimation : l'indication de l'appartenance de ce dernier à l'ordre du réel étant un des moyens dont le locuteur dispose pour légitimer l'instauration de cette opposition. C'est donc l'invocation directe ou indirecte de l'ordre du réel relative au sémantisme de ces trois connecteurs qui leur permet d'intervenir aussi naturellement dans des cotextes oppositifs.

Les trois descriptions proposées mettent ainsi en relief à la fois ce que ces locutions ont en commun (l'invocation de l'ordre du réel), ce qui leur permet d'intervenir dans des cotextes oppositifs, et ce qu'elles ont de spécifique (opposition systématique entre ordre des apparences et ordre de la réalité pour *en réalité*, établissement d'un fait nouveau pour *en fait* et d'un fait connu pour *de fait*), spécificités qui rendent compte de l'incompatibilité de *en fait* et *en réalité* dans certains cotextes.

L'analyse des deux autres locutions regroupées dans la catégorie des opérations de distanciation permettra d'identifier les instructions responsables de l'effet de prise de distance que toutes ces locutions partagent.

3.2. De toute façon et quoi qu'il en soit

La description du fonctionnement de ces deux marqueurs montrera que l'effet de distanciation auquel ils donnent lieu est dû à un fonctionnement sémantico-pragmatique sensiblement distinct de celui des trois locutions qui viennent d'être décrites. La relation de synonymie très étroite qui unit *de toute façon* et *de toute manière* rend vaine la recherche d'un contexte qui ne soit spécifique qu'à une des deux locutions. Les observations formulées pour *de toute façon* devront donc être considérées comme valables pour *de toute manière*. En revanche, les locutions *de toute façon* et *quoi qu'il en soit*, bien que considérées comme synonymes dans les dictionnaires, possèdent des cotextes qui leur sont spécifiques. Le dialogue fabriqué suivant en donne un exemple :

(8) A — Où as-tu trouvé ce sac ?
B — *De toute façon*, c'est un modèle qui ne se fait plus.

(8') A — Où as-tu trouvé ce sac ?
B * — *Quoi qu'il en soit*, c'est un modèle qui ne se fait plus.

L'usage de *quoi qu'il en soit* devient possible si l'on modifie le cotexte ainsi :

(9) A — Où as-tu trouvé ce sac qui est vraiment splendide ?
B — *Quoi qu'il en soit*, c'est un modèle qui ne se fait plus.

En confrontant (8) et (9), on remarque premièrement que les deux cotextes partagent la spécificité de comprendre un énoncé (celui de B) qui remet en cause la pertinence de l'énoncé produit par A : dans les deux cas, on peut envisager comme paraphrase de l'énoncé de B la formule suivante :

— il ne sert à rien d'énoncer A puisque de toute façon / quoi qu'il en soit c'est un modèle qui ne se fait plus.

La divergence se situe donc au niveau de ce qui est disqualifié pour provoquer la remise en cause de la pertinence de l'énoncé de A. Alors qu'en (8) l'énoncé de A est une simple demande d'information qui vient à être discréditée rétroactivement, en (9), il s'agit de l'expression d'un état de chose précis selon lequel au goût du locuteur A, le sac de B est spécialement beau. L'acceptabilité de l'emploi de *quoi qu'il en soit* dans ce dernier cas indiquerait, qu'à défaut de ne pouvoir renvoyer à un acte d'énonciation dans son ensemble, le connecteur peut renvoyer à un état de chose précis évoqué dans un point de vue. La discréditation de la pertinence de l'énoncé de A passe alors dans ce cas par la disqualification d'un état de chose précis. *De toute façon* peut, en revanche, donner lieu à la disqualification d'un acte d'énonciation dans son ensemble. De ce fait, il est possible de l'utiliser afin de discréditer un acte illocutoire comme en (8). Les descriptions suivantes rendent compte des spécificités d'emploi qui viennent d'être observées :

DE TOUTE FAÇON

- (i) Le locuteur présente son énoncé comme la reformulation d'un point de vue antérieur.
- (ii) Le point de vue introduit par *de toute façon* est présenté comme remettant en cause la pertinence de l'énonciation du point de vue auquel il renvoie et ce, malgré le fait que le locuteur ait envisagé toutes les manières possibles de récupérer cette pertinence. Cette remise en cause est exprimée par l'état de chose évoqué dans l'énoncé introduit, état de chose qui est donné comme étant déjà connu.
— Il en résulte que cet état de chose est présenté comme exempt de toute objection.

QUOI QU'IL EN SOIT

- (i) Le locuteur présente son énoncé comme la reformulation d'un point de vue antérieur.
 - (ii) Le point de vue introduit par *quoi qu'il en soit* est présenté comme remettant en cause la pertinence d'un état de chose ou de plusieurs états de chose évoqué(s) dans le point de vue auquel le connecteur renvoie. Cette remise en cause est motivée par l'état de chose évoqué dans l'énoncé introduit.
- Il en résulte que l'état de chose évoqué dans l'énoncé introduit par *quoi qu'il en soit* se trouve être présenté comme étant le seul relatif à l'ensemble du mouvement discursif sur lequel l'attention de l'interlocuteur doit être focalisée.

L'intérêt de ces deux descriptions est d'une part, de rendre compte des divergences d'emploi de ces deux marqueurs et d'autre part, de permettre de saisir l'origine de cet effet de distanciation : la discréditation amenée par un connecteur, qu'elle englobe la totalité de l'acte d'énonciation ou qu'elle ne concerne qu'un état de chose précis, oblige le locuteur à prendre ses distances vis-à-vis du point de vue auquel le connecteur renvoie. Ainsi, bien que pourvus d'un fonctionnement sémantico-pragmatique distinct, ces deux marqueurs donnent lieu à ce même effet de distanciation.

3.3. Comparaison entre les deux sous-groupes de marqueurs analysés

L'analyse des fonctionnements de *de fait*, *en fait* et *en réalité* a montré qu'à la différence des locutions de *toute façon* et *quoi qu'il en soit*, ces connecteurs ne doivent pas l'effet de distanciation à une propriété de discréditation. En revanche, on a constaté que l'assignation directe ou indirecte du statut d'ordre du réel au point de vue qu'elles introduisent, leur permet d'intervenir dans des contextes oppositifs où, par conséquent, il se crée une prise de distance entre le point de vue introduit et celui auquel les locutions renvoient. Mais cet effet de distanciation, en ce qui concerne les connecteurs *en réalité* et *en fait*, n'est pas exclusivement dû à la présence d'un contexte oppositif : l'indication d'un écart pour *en fait* ainsi que l'attribution du statut d'apparence au point de vue auquel le marqueur renvoie pour *en réalité* rendent cette prise de distance systématique. En ce qui concerne *de fait*, par contre, l'effet de prise de distance est lié à des éléments contextuels : l'instruction indiquant que l'état de chose évoqué dans la reformulation doit avoir le statut de fait facilite l'induction de cet effet, mais ne suffit pas à le provoquer. Dans des contextes purement confirmatifs, comme l'illustre l'exemple (5), un tel effet ne peut être perçu. Il est donc induit lorsque le connecteur est inséré dans des contextes oppositifs.

4. LÉGITIMATION DES POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE CES CONNECTEURS DANS LES COTEXTES CITÉS

De manière générale, l'appropriété des connecteurs classés sous l'opération de distanciation n'est pas surprenante dans un contexte concessif, du moment où l'usage de ces connecteurs permet au locuteur de prendre ses distances par rapport à un point de vue avec lequel il est en désaccord. Ainsi, à la place d'un connecteur contre-argumentatif, qui vient indiquer que le point de vue introduit amène à une conclusion inverse plus forte que celle relative au point de vue auquel le marqueur renvoie, l'usage du connecteur reformulatif classé dans les opérations de distanciation indique que le locuteur prend ses distances vis-à-vis de ce point de vue, l'origine de cet effet de distanciation étant relatif au fonctionnement sémantico-pragmatique propre à chacun de ces marqueurs.

Après avoir pris connaissance du fonctionnement spécifique de ces locutions, on peut saisir ce qui, dans les contextes dans lesquels il a été proposé de les insérer, rend leur emploi approprié. Dans les copies (1) et (6) où *en réalité* est proposé à la place de *cependant*, la présence du verbe *sembler* dans le contexte antécédent en (6) et l'adjonction de la marque de contre-factualité due au verbe *passer pour* en (1) autorisent l'instauration d'une opposition entre l'ordre des apparences et l'ordre du réel, convoquée par l'emploi de *en réalité*.

La propriété de discréditation relative au fonctionnement des locutions de *toute façon* et *quoi qu'il en soit* rend possible leur emploi dans les contextes des copies (2) et (4) : en (2) l'emploi de *quoi qu'il en soit* permet au locuteur d'indiquer qu'il discrédite la pertinence de l'état de chose selon lequel « cela renvoie à un papier peint quelconque », qui fait partie du mouvement concessif, ce qui légitime l'introduction d'un énoncé évoquant un état de chose qui vient louer les qualités du nouveau clip. Cet état de chose est alors présenté comme exprimant les raisons de cette discréditation. A la différence de (2), en (4), il est plus difficile

de récupérer dans l'avant-texte un état de chose précis susceptible d'être discrédité. L'emploi de *de toute façon* se trouve donc être plus approprié, dans la mesure où il permet d'amener une discréditation de l'acte d'énonciation de l'ensemble du point de vue auquel il renvoie. Ainsi, la rupture due à l'introduction d'un énoncé exprimant la vanité de chercher des arguments pour défendre le nouveau clip, est amoindrie par la discréditation que *de toute façon* engendre au niveau de la pertinence de l'énonciation de ces arguments. La raison de cette discréditation consistant justement en l'état de chose évoqué dans cet énoncé.

Quant aux copies (3) et (5), on a vu que ce ne sont pas les propriétés spécifiques au fonctionnement de *en fait* qui justifient la proposition de son insertion dans ces deux cotextes, mais une particularité d'emploi qu'il partage avec quelques autres connecteurs reformulateurs, lui permettant d'intervenir dans des contextes où la récupération du point de vue auquel il renvoie s'avère difficile pour l'interprétant, du moment où celui-ci reste implicite. Dans cet emploi, il est utilisé, comme on l'a vu, afin d'atténuer la rupture énonciative que peut amener l'introduction d'un énoncé, en le présentant comme issu d'une opération de reformulation et donc comme rattaché à la situation d'énonciation dans laquelle il intervient. La proposition de son emploi dans ces deux copies pour introduire le dernier énoncé n'est de ce fait pas surprenante, dans la mesure où ce dernier énoncé amène l'expression d'un jugement personnel, qui rompt le développement argumentatif esquissé dans le reste du texte.

CONCLUSION

L'analyse de ces quelques exemples a permis de montrer en quoi l'exploitation, dans la construction d'un texte, des connecteurs reformulateurs décrits peut permettre d'éviter certaines maladroites dues à une limitation dans l'éventail des marques de cohésion à la disposition du locuteur-scripteur. Il va de soi que les observations basées sur ce sous-groupe de connecteurs reformulateurs valent pour toute autre marque de cohésion, qui se verrait non exploitée uniquement à cause de la carence de cette dernière au sein des marques dont l'usage est familier au locuteur. Ainsi, ce travail n'a d'autre but que d'inciter l'enseignant à sensibiliser l'étudiant au fonctionnement de certains marqueurs ne faisant pas partie du corpus qu'il est habitué à exploiter, car plus ce corpus est riche, mieux l'étudiant sera paré pour faire face à la gestion de la cohésion textuelle dans la production écrite (6).

(6) Pour une description approfondie de la classe des connecteurs reformulateurs, je renvoie à ROSSARI (à paraître), *Les opérations de reformulation : analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive Français-Italien*.

ANNEXES

Rédactions d'étudiants de première année de faculté

Copie 1

Dans le cadre du relouage de la chaîne, Jean-Michel Gaillard, le patron d'icelle a donné un souffle nouveau à Antenne 2 : enfin plus de pomme ! Cette pomme était discrète et pas vraiment moche. Certes, elle était le symbole de la chaîne, une sorte de logo sans lequel Antenne 2 perd un peu de son identité.

Cependant, le type chargé du relouage a fait un choix pertinent et Antenne 2 y gagne une nouvelle image. La chaîne se met à l'heure de la culture ! Un magnifique pas de deux, très majestueux reflet du *Lac des cygnes*, des pas et des gestes sortis du corps de ballet de plus classique : le Bolchoï.

Ce pas vers la culture est une vision très conformiste de la danse, il est vrai, cependant elle est mise en valeur dans un flou très artistique : une glisée de peinture enveloppe ce couple dans la voile de l'intimité, c'est tout simplement superbe et les amateurs de David Hamilton ne s'y tromperont pas.

Copie 2

Jean-Michel Gaillard a décidé de changer le clip qui amorce l'entracte publicitaire. Il est vrai que la pomme était bien plus imaginative pourtant on ne peut pas considérer que le thème de la danse classique soit complètement idiot. Car le clip a été bien fait malgré l'espèce de figure façon « Lac des cygnes » que le chargé du relouage a tâché de rendre. Je trouve ingénieuse cette palette de couleurs qui met en valeur le clip. Mais je suis d'accord pour dire que cela renvoie à un papier peint quelconque. Toutefois on ne peut pas considérer que le clip soit niais car il a demandé beaucoup de travail et il a tout de même été bien pensé.

Copie 3

Dans le cadre du relouage de la chaîne, Jean-Michel Gaillard le patron d'icelle a décidé de blackbouler la pomme. Qu'on ne se méprenne pas, hein : je n'ai rien d'un fanatique de la pomme. Une poire, une cerise, une banane, un ananas, tout ce qu'ils veulent, ça m'est complètement égal. Du moment que ça soit malin, pas trop moche, pas trop bête et discret. Pour le nouveau clip, la personne chargée du relouage a choisi la danse classique. Un couple, qui fait une figure très gracieuse, façon Lac des cygnes : demi-tour enlacé, pose atanguie... De plus, pour donner beaucoup plus de douceur et de majesté à l'image, on lui a rajouté des couleurs pastels : Résultat, ce nouveau clip est plus recherché, il fait penser à une aquarelle. En deux mots, voulez-vous que je vous dise le fond de ma pensée, ce nouveau clip redonne à Antenne 2 une personnalité à part, un style différent ; c'est du bon travail !

Copie 4

Dans le cadre du relouage de la chaîne, Jean-Michel Gaillard, le patron d'icelle, a décidé de blackbouler la pomme. Il est vrai que de temps en temps il faut changer un peu car sinon les gens se lasseront vite. Le type chargé de ce travail a trouvé une bonne idée : voir ces deux jeunes gens exécuter un pas de danse du Lac des cygnes dont bon nombre de personnes apprécient ; j'admets qu'on peut aussi trouver d'autres idées à part cette danse classique qui franchement ne retient l'attention que de peu de gens mais personne n'est parfait n'est-ce pas ?

Je suis aussi la première à constater que la peinture flou artistique à la David Hamilton n'est pas ce qu'il faut car c'est vrai que cela fait penser à un motif de papier peint d'un vieux hôtel, mais on peut aussi remarquer que les couleurs sont très harmonieuses et sont très agréables à regarder.

Pour en conclure, je me permets de signaler que dans la vie il est très difficile de plaire à tout le monde et que les gens qui critiquent existent et continueront à exister mais cela fait partie de la communication, non ?

Copie 5

Dans le cadre du relouage de la chaîne, Jean-Michel Gaillard, le patron d'icelle a décidé de backboulter la pomme. Enfin une bonne initiative de sa part !

Certes la pomme d'A2 avait son charme mais qu'est-ce qui l'obligeait à conserver la pomme ? Le sigle d'A2 était si arbitraire qu'il n'est pas choquant de voir aujourd'hui un couple dansant le Lac des cygnes dans un flou artistique des plus réussis. Et quoi de plus romantique ? Certes, cela tient du cliché mais aujourd'hui ne vivons-nous pas dans une société « peuplée » de clichés pour rêver et le cliché n'est-il pas un bon préambule au rêve publicitaire ?

Voulez-vous que je vous dise le fond de ma pensée ? C'est frais, c'est gai, c'est nouveau. Et croyez-moi la TV en avait besoin !

Copie 6

C'est Jean-Michel Gaillard qui a eu la lourde tâche de remodeler le clip d'Antenne 2 annonçant l'entracte publicitaire. Pour ce faire, il a décidé de remplacer la légendaire pomme qui représentait la chaîne.

Son choix s'est porté vers tout autre chose : la danse classique. Celle-ci semble correspondre idéalement aux demandes. Tout le monde s'accorde à penser que la danse classique allie parfaitement discrétion et beauté.

Cependant, l'exécution proprement dite est beaucoup moins réussie. Cette caricature du Lac des cygnes est pour le peu rétrograde. Et ce vol de couleurs floues est pastels qui aurait dû accentuer la discrétion, nous ferait plutôt revenir quarante ans en arrière.

Même si le but recherché pour ce clip n'est pas totalement atteint, les idées prises restent tout de même très bonnes.

Références bibliographiques

- BERREDONNER, A. (1983) : « Connecteurs pragmatiques » et anaphores », *Cahiers de Linguistique Française*, N° 5, pp. 215-246.
- CHAROLLES, M. (1984) : « En réalité et en fin de compte et la résolution des oppositions », *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*, N° 47, pp. 81-111.
- (1987) : « Spécification des marqueurs et spécificité des opérations de reformulation, de dénomination et de rectification », in Bange, P. (éd.) *L'analyse des interactions verbales. La dame de Caluire : une consultation*, Actes du colloque tenu à l'Université de Lyon 2, 13-15 décembre 1985, Bern/Francfort/New-York, Peter Lang, pp. 99-122.
- (1988) : « Les études sur la cohérence, la cohésion et la connectivité textuelles depuis la fin des années 1980 », *Modèles Linguistiques*, X, 2, pp. 46-66.
- CHAROLLES, M., PETŐFI, J.S., SZÖRER, E. (éds) (1986) : *Research in text connectivity and text coherence*, Hambourg, Buske.
- DANJOU-FLAUX, N. (1980) : « A propos de fait, en fait, en effet et effectivement », *Le Français Moderne*, N° 48, pp. 110-139.
- (1982) : « Réellement et en réalité. Données lexicographiques et description sémantique », *Lexique*, N° 1, pp. 105-151.
- GAULMAYN, M.M. (1987a) : « Actes de reformulation et processus de reformulation », in Bange P. (*ibidem*), pp. 83-98.
- (1987b) : « Reformulation et planification métadiscursive », in Cosnier, J. et Kerbrat-Orecchioni, C. (éds.), *Décrire la conversation*, Presses Universitaires de Lyon, pp. 167-198.
- GÜLICH, E. et KOTRSCH, Th. (1983) : « Les marqueurs de la reformulation paraphrastique », *Cahiers de Linguistique Française*, N° 5, pp. 305-351.
- (1986) : « Reformulierungshandlungen als Mittel der Textkonstitution. Untersuchungen zu frazösischen Texte aus mündlicher Kommunikation », in Motsch, W., Satz, Texte, sprachliche Handlung, (studia grammatica XXV), Berlin, pp. 199-261.
- (1987) : « Les actes de reformulation dans la consultation "La dame de Caluire" », in Bange P. (*ibidem*), pp. 15-81.
- GÜLICH, E. (1988) : « Handlungsschema und Formulierungsstruktur », *Sprache und Pragmatik*, N° 8, pp. 43-66.
- ROSSARI, C. (1989) : « Apports à l'analyse contrastive à la description de certains connecteurs reformulatifs du français et de l'italien », *Cahiers de Linguistique Française*, N° 10, pp. 193-214.
- (1990) : « Projets pour une typologie des opérations de reformulation », *Cahiers de Linguistique Française*, N° 11, pp. 345-359.
- (à paraître) : « De fait, en fait, en réalité : trois marqueurs aux emplois inclusifs », *Verbum*.
- (à paraître) : *Les opérations de reformulation : analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive Français-Italien*, Bern, Lang.
- ROULET, E. (1987) : « Complétude interactive et connecteurs reformulatifs », *Cahiers de Linguistique Française*, N° 8, pp. 111-140.
- (1991) : « Vers une approche modulaire de l'analyse du discours », *Cahiers de Linguistique Française*, N° 12, pp. 53-82.
- ROULET, E. et alii (1985) : *L'articulation du discours en français contemporain*, Bern, Lang.
- TURCO, G., COLTIER, D. (1988) : « Les marqueurs d'intégration linéaire », *Pratiques*, N° 57, pp. 57-79.